

le Dossier

HALLE Ô GRAINS **LEVER DE RIDEAU**

PAGE 10

et aussi...

PAGE 8
Environnement
Lumières sur la ville

PAGE 12
Musées
Un second Caillebotte
fait son entrée au MAHB

Sommaire

UN CHAPITRE À ÉCRIRE 4
SPORT POUR TOUS
À VOS MARQUES, PRÊTS, PARTEZ !

UNE IDÉE À SUIVRE 6
LES RÉSIDENCES AUTONOMIE
AU SERVICE DES SENIORS

UN SUJET À COMPRENDRE 8
ENVIRONNEMENT
LUMIÈRES SUR LA VILLE

Le Dossier

UN TEMPS FORT À NE PAS MANQUER 10
HALLE Ô GRAINS
LEVER
DE RIDEAU

UNE VILLE À EXPLORER 12
MUSÉES
UN SECOND CAILLEBOTTE
FAIT SON ENTRÉE AU MAHB

UN AVENIR À CONSTRUIRE 14
TRAVAUX - DOSSIER SPÉCIAL #5
QUARTIER REINE MATHILDE,
ENTRE SPORTS ET NATURE

DES INFOS À NOTER 16

DES OPINIONS À EXPRIMER 18

UN BAYEUSAIN À CONNAÎTRE 19
GABIN DORBEC
IL A TOUT D'UN GRAND

LE MAGAZINE TRIMESTRIEL DE LA VILLE DE BAYEUX Directeur de la publication : Patrick GOMONT - Directrice de la communication / Responsable du magazine : Alexandra Asselin - Rédacteur-coordonateur : Claire Beauruel, Comité de rédaction : Didier Coene, Christine Delecroix, Loïc Jamin, Françoise Jean-Pierre, David Lemauresquier, Frédéric Oblin, Arnaud Tanquerel. Mise en page : La Compagnie des idées - Impression : Imprimerie Moderne de Bayeux - Crédits photographiques : Virginie Meigné, Ville de Bayeux, Julien Buyck, Grégory Wait, Stéphane Maurice, William Théberge, David Morganti, Musée d'Orsay, Office de tourisme de Bayeux Intercom, Julien Hesry, UNIK Studio.

N°ISSN : 2646-0580



EXPOSITION-ÉVÉNEMENT
**Carton plein pour la Tapisserie
Game of Thrones® !**

Ouverte au public depuis le 13 septembre, l'exposition-événement de la Tapisserie Game of Thrones® à l'Hôtel du Doyen rencontre un franc succès ! En deux mois, plus de 26 500 visiteurs ont ainsi admiré l'œuvre unique, créée à l'initiative du Tourisme Irlandais et présentée pour la première fois en France. Accessible gratuitement, l'exposition temporaire reprend les scènes les plus cultes de la série phare de la chaîne américaine HBO, et convie à un voyage au cœur de l'Irlande du Nord, terre de tournage de la célèbre saga. Pour certains, elle invite également à la découverte immédiate de la Tapisserie de Bayeux. Les chiffres observés au musée sont sans appel : +18,2 % de fréquentation entre les mois d'octobre 2018 et 2019. Un impact économique fort, qui profite aux commerçants et prestataires touristiques bayeusains. Avant la fermeture de l'exposition le 31 décembre, quelques surprises sont prévues, notamment autour de Noël... Winter is coming* !

L'hiver vient, réplique emblématique de la série Game of Thrones

Prix Bayeux
Calvados-Normandie
des correspondants de guerre



S'il fallait encore le démontrer, la 26^e édition du Prix Bayeux Calvados-Normandie des correspondants de guerre a prouvé toute sa créativité et sa force de proposition. Le public a ainsi découvert une exposition inédite dans un lieu spécialement transformé pour l'événement : l'ancienne école Alain Chartier est devenue, pour quelques semaines, le spectre de 40 ans de conflit en Afghanistan. L'expérience de réalité virtuelle proposée par la BBC à l'Espace Saint-Patrice aura également été l'un des temps forts de la semaine. Quant aux 1 500 collégiens et lycéens réunis sous le Pavillon jeudi 10 octobre pour les rencontres HCR - Ouest-France, ils retiendront l'énergie et la force du duo Refugees of Rap. Les deux frères syriens, avec toute la puissance de leurs textes, ont autant fait vibrer les planches que les esprits.

Interdit aux moins
de 65 ans !



Les 5, 6 et 7 novembre, le CCAS, en partenariat avec le Conseil des Sages, a accueilli au total plus de 400 personnes aux goûters spectacle. Véritables moments de partage et de convivialité, ces après-midis ont été rythmés par les interventions comiques et les danses exotiques des artistes présents. Les participants ont apprécié les produits locaux fournis par les artisans et commerçants de Bayeux et servis notamment par les élèves du collège Letot et les jeunes de l'IME L'Espoir.

Patrimoine méconnu



Rénové en septembre par les services de la ville, sur une idée du Conseil des Sages, le Tour des Augustines est une curiosité historique en plein cœur de ville. Contrairement à ce que l'on entend parfois, il ne s'agit pas d'un site d'abandon de nourrissons : ce tour était utilisé par les sœurs du couvent des Augustines qui, grâce à ce système, conservaient un lien avec le monde extérieur et échangeaient diverses marchandises.



Patrick GOMONT
Maire de Bayeux

édito

**UN ÉPILOGUE
À LA HAUTEUR**

8^e festival international du cirque, 75^e anniversaire du Débarquement, exposition Game of Thrones, ouverture de la médiathèque et du centre aquatique intercommunaux, du Pôle petite enfance, records de fréquentation dans nos musées... L'année qui s'achève a été exceptionnelle pour notre ville. Ces pages se referment mais l'histoire n'est pas encore terminée. Décembre nous réserve un bel épilogue grâce à une multitude de rendez-vous et un beau cadeau au pied du sapin : une Halle aux Grains nouvelle. Grâce aux efforts conjugués de la ville, de l'office de tourisme et de Bayeux Shopping, depuis plusieurs années la période des fêtes prend du relief. Ouverture des commerces le dimanche, stationnement gratuit les week-ends, innombrables animations... Dans une époque de plus en plus numérique, décembre demeure une parenthèse durant laquelle le partage et les joies de se retrouver ne sont pas virtuels. Nous mettons tout en œuvre pour créer une atmosphère unique, propice à cet état d'esprit. Sous des illuminations modernisées, moins énergivores, installées partout où il y a des commerces, habitants et visiteurs pourront s'adonner au plaisir du shopping « made in Bayeux » en profitant d'un centre-ville vivant et animé : marché de Noël, visites du Père Noël, Galopades ou encore « La Cathédrale de Guillaume » qui marque le retour virtuel de la Tapisserie dans son écrin d'origine. C'est également un moment où, hélas, l'isolement et la précarité se font plus douloureux. L'action des associations humanitaires et caritatives, des services publics - dont les permanences et les maraudes dispensent le réconfort - et les nombreuses initiatives de solidarité, doivent être saluées.

Au nom de l'équipe municipale, je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes et une excellente année 2020.

Bien sincèrement.



À VOS MARQUES, PRÊTS, PARTEZ !

Plaisir, détente, bien-être, santé... On a tous une bonne raison de faire du sport ! Et à Bayeux, les pratiques s'offrent à tous les usagers : enfants, seniors, débutants ou confirmés, peu importe le niveau, les activités et infrastructures ne manquent pas. Le sport pour tous, en toute sécurité.

DES INFRASTRUCTURES DÉVELOPPÉES

« Aux côtés des nombreuses associations qui s'investissent et proposent un large choix de pratiques, nous essayons de faciliter l'activité sportive à Bayeux, » explique Arnaud Tanquerel, premier maire-adjoint en charge du sport, des loisirs et de la jeunesse. Pour accueillir les clubs dans les meilleures conditions, les salles existantes sont progressivement rénovées, les stades régulièrement rééquipés et de nouvelles structures voient le jour. « Le Pôle tennistique Henry Jeanne, inauguré en 2018, est particulièrement apprécié. Quant au complexe Eindhoven, il permettra la pratique de nombreuses disciplines, dans un lieu où la convivialité sera mise à l'honneur, » ajoute l' élu. La ville, consciente du développement de la pratique autonome, propose également des espaces en libre accès :

l'aire de fitness implantée devant le Pôle tennistique permet notamment aux actifs - dont les emplois du temps contraignent la pratique en club - d'utiliser des structures récentes pour le renforcement musculaire, le gainage et le développement des capacités cardio-pulmonaires. « Ce nouvel espace peut être vu comme une prolongation de la boucle de course à pied de deux kilomètres qui passe par le stade et le jardin botanique, » conclut Arnaud Tanquerel.

LE SPORT DE 4 À 99 ANS

Et pour celles et ceux qui ne souhaitent pas rejoindre un club mais craignent les mauvais mouvements en pratique libre, ou qui ignorent quel sport choisir : pour ceux-là,

la ville propose de nombreuses formules adaptées. Les plus jeunes (4-8 ans) profitent des activités Sportibambins et Sport découverte. « Elles constituent une première approche, un éveil au sport, » explique Véronique Laprune, animatrice. Depuis fin 2017, les plus de 60 ans ont rendez-vous chaque semaine durant les sessions Sport seniors, des activités douces et adaptées, « pour travailler essentiellement la mobilité, la souplesse ou l'équilibre, » détaille Nicolas Santa Maria, éducateur sportif. Très prisées, ces deux formules ont été renforcées à la rentrée de septembre 2019 avec des créneaux supplémentaires. Quant aux 18-60 ans, ils ont désormais eux aussi leur rendez-vous hebdomadaire : la formule « 10 séances pour », lancée il y a quelques semaines, propose des cycles gratuits de dix sessions. « L'objectif est de donner un coup de pouce à des personnes qui se sont éloignées de l'activité physique pour une raison ou pour une autre, qui souhaitent reprendre une pratique régulière mais n'osent pas pousser la porte d'un club ou craignent la pratique libre, explique Martin Burger, directeur du service des sports de Bayeux. En dix séances, nous souhaitons leur redonner confiance en elles et leur montrer toutes les possibilités offertes par les infrastructures bayeusaines. »

Nous essayons de faciliter l'activité sportive à Bayeux

« L'objectif est de donner un coup de pouce à des personnes qui se sont éloignées de l'activité physique pour une raison ou pour une autre, qui souhaitent reprendre une pratique régulière mais n'osent pas pousser la porte d'un club ou craignent la pratique libre, explique Martin Burger, directeur du service des sports de Bayeux. En dix séances, nous souhaitons leur redonner confiance en elles et leur montrer toutes les possibilités offertes par les infrastructures bayeusaines. »

« L'objectif est de donner un coup de pouce à des personnes qui se sont éloignées de l'activité physique pour une raison ou pour une autre, qui souhaitent reprendre une pratique régulière mais n'osent pas pousser la porte d'un club ou craignent la pratique libre, explique Martin Burger, directeur du service des sports de Bayeux. En dix séances, nous souhaitons leur redonner confiance en elles et leur montrer toutes les possibilités offertes par les infrastructures bayeusaines. »

AUTOUR DU HANDICAP

Le sport pour tous à Bayeux se traduit aussi par de formidables initiatives privées, visant à adapter les disciplines aux personnes porteuses d'un handicap mental ou moteur. L'association Courir pour les trisomiques, la section sport adapté

en bref

LES JEUX OLYMPIQUES À BAYEUX ?

Bayeux, accessible depuis Paris en 2 heures par le train, dotée de nombreux hôtels, située à quelques kilomètres de la mer, dispose d'atouts indéniables pour peut-être devenir Centre de préparation aux Jeux (CPJ) Olympiques et Paralympiques de 2024. En lien avec la Région Normandie, la ville déposera un dossier pour accueillir les athlètes avant et pendant les JO de Paris. Le dojo du futur complexe Eindhoven, les terrains de tennis et le stade Henry Jeanne sont notamment concernés.

Avant cela, la ville devait obtenir le label « Terre de Jeux 2024 », préalable nécessaire au dépôt de dossier pour devenir CPJ. Le 20 novembre dernier, la nouvelle est tombée : Bayeux fait partie des 500 premières villes labellisées ! Dans le Calvados, les villes de Caen, Mondeville et Deauville ont également obtenu le précieux sésame.

du Bayeux Football Club et plus récemment l'association Bayeux sport adapté, œuvrent chaque jour pour permettre à leurs licenciés de profiter, en toute sécurité, d'activités adaptées à leur handicap. En lien avec les structures du territoire (établissements médico-sociaux, foyers, hôpitaux...), elles proposent une réponse à des besoins d'inclusion sociale, de lutte contre la sédentarité, de loisirs. En lien avec la Ligue Sport Adapté Normandie, Bayeux accueillera d'ailleurs en juin 2020 la coupe de France des régions de football adapté. ▲

En savoir plus

Service sports et jeunesse
3 DIX-HUIT, place aux Pommes
02 31 51 60 65
sports@mairie-bayeux.fr



LES RÉSIDENCES AUTONOMIE AU SERVICE DES SENIORS

Présentées à tort comme des maisons de retraite, les résidences autonomie de Bayeux n'ont pourtant rien en commun avec des établissements médicalisés. Les structures gérées par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) sont des lieux de vie sécurisants où les locataires disposent d'une indépendance totale ou partielle, selon leurs souhaits.

UN LOGEMENT INTERMÉDIAIRE

Certaines personnes de plus de 60 ans n'ont pas ou plus envie de vivre seules : peur des chutes, isolement, domicile inadapté... Pour autant, elles n'ont pas besoin d'intégrer une maison de retraite où la prise en charge serait totale. De ce constat et en réponse à une demande de solution intermédiaire sont nées à Bayeux les résidences autonomie Clemenceau (1977) et Saint-Floxel (1983). Ces lieux de vie comprennent respectivement 70 et 76 logements, du studio au trois pièces, et proposent aux locataires différents services. « Il y

a un gardien sur chaque site, présent 24h/24 et 7jours/7. Les résidents disposent d'un bracelet d'appel directement relié au téléphone portable de ce dernier, » explique Anne-Sophie Faelchlin, directrice du CCAS. Au sein de l'équipe figurent également un cuisinier, deux techniciens, des agents polyvalents, une animatrice et une coordinatrice. « Au total, douze personnes s'investissent chaque jour pour le bien-être des 122 résidents actuels. » Et c'est peu de le dire ! Ambitieuse, l'équipe développe de nombreuses actions pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés : lutter contre l'isolement, prévenir la

Une résidence autonomie n'est pas une maison de retraite

perte d'autonomie, proposer une ouverture culturelle, sensibiliser au numérique...

DES ACTIVITÉS POUR ALLER PLUS LOIN

Si certains résidents apprécient le calme de leur appartement et profitent du portage de repas à domicile, d'autres n'hésitent pas à utiliser le restaurant de la résidence Clemenceau, ouvert aux locataires de Saint-Floxel et à toute personne extérieure*. Un lieu d'échange et de convivialité, à l'instar des foyers où de nombreuses animations sont proposées. « Grâce à l'arrivée d'une animatrice à temps plein, nous développons de plus en plus d'actions, explique Catherine Leroy, responsable des deux structures. Avec *Siel Bleu*, nous avons organisé des ateliers de prévention des chutes. Tout au long de l'année, nous proposons des sorties : pour *Graine de Mots*, la *Semaine de l'Europe*, les 7 lieux... Récemment, nous avons organisé une journée à l'Île de Tatihou, une visite à la Ferme de la Haizerie et une autre à la biscuiterie d'Asnelles. L'idée à travers ces activités est de lutter contre l'isolement et créer du lien. »

Pour aider au développement de ces actions, le CCAS a investi cette année dans l'achat d'un minibus et de tablettes numériques. « Cette dernière acquisition va nous permettre de développer en 2020 de nouveaux projets et de favoriser les échanges des résidents avec leurs proches, » conclut Catherine Leroy.

LA BONNE IDÉE

Si le développement d'animations culturelles et sportives est important pour l'équipe encadrante, cette dernière n'oublie pas le premier objectif qu'elle s'est donné : prévenir la perte d'autonomie. Pour cela, elle a récemment développé Facil'appart, un outil inédit sur le territoire : cet appartement de démonstration est doté de multiples accessoires et autres astuces pour faciliter le quotidien des personnes en perte d'autonomie. Détecteurs de présence, barres de soutien, téléphone à grosses touches sont des exemples classiques et connus. Mais citons également cette brosse à pied, utile lorsqu'on ne peut plus se baisser, ce magazine à gros caractères ou encore cet ouvre-médicaments, qui pousse facilement les comprimés hors de leur plaquette.

De bonnes idées, à appliquer chez soi ou chez ses proches pour un quotidien aisé. Installé dans un F2 de la résidence Saint-Floxel, Facil'appart est accessible sur rendez-vous et a déjà séduit de nombreuses personnes, y compris des professionnels de santé de Bayeux et de la région qui souhaitent découvrir et s'inspirer de ces astuces. ▲

*Bayeusains de plus de 60 ans ou familles des résidents.



en bref

Des loyers tout compris

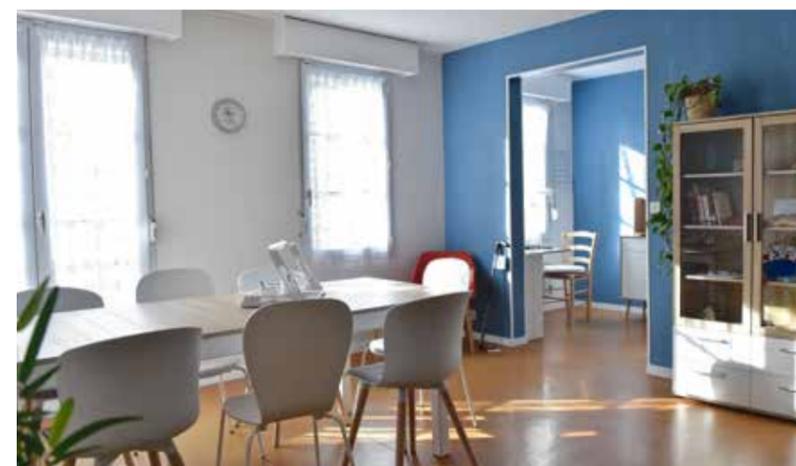
Les loyers (2019) des logements proposés au sein des résidences autonomie de Bayeux varient entre 459 € et 722 €. Ces tarifs diffèrent selon la résidence (Saint-Floxel ou Clemenceau) et la taille du logement (studio 31 m², F2 51 m² ou F3 62 m²). Ils comprennent les charges (eau et/ou électricité), la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et les services de la résidence (gardiens, laverie, animations, téléalarme...).

Se faire aider sans déménager

Pour celles et ceux qui souhaitent continuer à vivre dans leur logement, de nombreux services d'aide à domicile existent : téléassistance, portage de repas, aide-ménagère...

Pour plus de renseignements

CLIC du Bessin
02 31 51 10 72
Le CLIC répond également à toutes les questions concernant les EHPAD, les aides financières...





ENVIRONNEMENT

LUMIÈRES
SUR LA VILLE

Engagée aux côtés du Syndicat Départemental pour l'Énergie du Calvados (SDEC) dans un programme pluriannuel d'efficacité énergétique, la ville de Bayeux poursuit ses investissements pour le renouvellement de son parc d'éclairage public. Les nouvelles installations - réalisées selon un calendrier précis et associées à d'autres actions écologiques - permettent de réduire la consommation d'énergie et répondent aux exigences environnementales.

TRAVAUX MENÉS
ET À VENIR

Dans leur Programme d'Efficacité Énergétique (PEE) 2016-2020, la ville de Bayeux et le SDEC ont plusieurs objectifs : garantir la sécurité et la fiabilité du réseau, répondre aux engagements nationaux pour l'environnement (Grenelle 2) et réduire les consommations d'électricité. Pour cela, elles remplacent le matériel vétuste (lampadaires, armoires électriques, fils aériens...) et suppriment les foyers énergivores. « Notre volonté est double : réduire la consommation d'énergie certes, mais également favoriser la biodiversité en diminuant l'intensité lumineuse, obstacle au bien-être des habitants, de la faune et de la flore, » explique

Chantal Rovarc'h, maire-adjointe en charge du développement durable, de l'urbanisme et de l'environnement. « Nous remplaçons progressivement les lampes par des LED, moins gourmandes en consommation, et retirons les luminaires type "boules" qui éclairent autant le ciel que le sol, complète Jean Lepaulmier, maire-adjoint en charge des travaux, de la voirie et des bâtiments. Mais ces changements ne doivent pas se faire au détriment de la sécurité : depuis 2015, nous comptabilisons 263 points lumineux supplémentaires sur la commune, et pourtant une consommation qui ne cesse de diminuer. »

Parmi ces nouveaux sites éclairés peuvent être cités le boulevard

Montgomery, les rues Baron Gérard, Joachim Langlois, l'avenue de la Vallée des Prés (devant le nouveau centre aquatique intercommunal Auréo notamment) ou bien encore le parking de l'école Argouges où un grand mât avec éclairage programmé a été installé pour sécuriser l'entrée et la sortie des élèves. « Dans ce secteur, nous avons également éclairé le passage piéton qu'empruntent les enfants, » ajoute Arnaud Tanquerel, premier maire-adjoint en charge du sport, des loisirs et de la jeunesse.

Le bon équilibre doit être trouvé entre sécurité des usagers et écologie



Le Pôle petite enfance, récemment inauguré au cœur du quartier Argouges, fera lui aussi l'objet d'aménagements spécifiques. « C'est le cas de nombreux secteurs dans Bayeux où le renouvellement des lampadaires a été fait ou est programmé dans les semaines qui viennent : rues Saint-Loup, Jean Grémillon, Robert Lefevre, Jean Mermoz, Hélène Boucher, Arthur Honegger, Saint-Quentin, Charles de Foucault, chemin et square du Bois de Boulogne, squares Georges Guynemer, Richard Byrd, Erik Satie, pour ne citer qu'eux, sont concernés, » détaille Jean Lepaulmier.

DROITS ET OBLIGATIONS
DE LA COMMUNE

L'article L2212-2 du Code général des collectivités territoriales stipule que « la police municipale a pour objet d'assurer [...] la sûreté et la commodité du passage dans les rues, quais, places et voies publiques ».

Afin de répondre à cette exigence, l'éclairage est nécessaire. « Le bon équilibre doit néanmoins être trouvé entre sécurité des usagers et écologie, explique Chantal Rovarc'h. Pour cela, des solutions existent pour réduire la pollution lumineuse : la variation de l'éclairage en fonction de l'heure ou la mise en place de détecteurs de mouvement par exemple. Sur Bayeux, la Comète et le skatepark en sont dotés. »

Une conscience écologique que l'on retrouve également dans les illuminations de fin d'année : à l'aube des fêtes, Bayeux a revêtu ses habits de lumière, mais pas n'importe lesquels ! « Là aussi les investissements sont fléchés vers des LED, explique Jean Lepaulmier. Depuis 2015, nous avons divisé par 7 la consommation d'énergie enregistrée sur les illuminations. » Une idée lumineuse pour des fêtes de fin d'année responsables !

950 000 € *en bref*

C'est le montant total engagé par la ville de Bayeux et le SDEC dans leur programme d'efficacité énergétique 2016-2020. Cela comprend l'éclairage public, la signalisation lumineuse et le remplacement du matériel vétuste.

Enseignes et publicités :
quelle réglementation ?

Il faut avant tout différencier les enseignes et publicités, situées à l'extérieur d'un commerce, et les vitrines, qui constituent l'intérieur du magasin. Selon le code de l'environnement et comme stipulé dans le Règlement National de Publicité (RNP), les enseignes et publicités ne peuvent être éclairées entre 1h et 6h du matin. Le Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI), soumis au vote à la fin de cette année et applicable au 1^{er} janvier 2020, va plus loin et interdit l'éclairage de 23h à 6h du matin. Ces restrictions ne concernent pas les activités nocturnes (bars, discothèques), certains mobiliers urbains ou événements ponctuels. Le RLPI interdit également les publicités numériques qui ne seraient pas constituées d'images fixes. Les vitrines doivent quant à elles être éteintes à 1h du matin au plus tard ou une heure après la cessation de l'activité si celle-ci est plus tardive. Elles peuvent être allumées à 7h du matin au plus tôt ou une heure avant le début de l'activité si celle-ci s'exerce plus tôt. « // en va de notre responsabilité à toutes et tous de respecter cette réglementation, » rappelle Patrick Gomont, Maire de Bayeux.

Pour un
Noël durable

Depuis cinq ans, de nouveaux luminaires sont achetés chaque année pour offrir des décorations plus actuelles mais aussi plus responsables. Après la boule de Noël du parvis de la cathédrale, le cadeau de l'Hôtel de ville et les décorations de l'arbre de la Liberté, l'accent sera mis cette année sur les candélabres : dans les quartiers Argouges et Saint-Jean, mais également dans les rues Larcher, Saint-Patrice et place aux Pommes, des couronnes et autres décorations vont faire leur apparition.

PUISSANCE INSTALLÉE TOTALE



Avant 2015

57 kW



Depuis 2015 (LED)

8 kW

Soit un ratio de 7 et un gain de 49 kW /an



Le Dossier

HALLE Ô GRAINS LEVER DE RIDEAU



Machine de cirque



Orchestre de l'Opéra de Rouen Normandie



Mon toit du monde

Le dernier spectacle avait eu lieu en avril 2017. Depuis, la Halle aux Grains s'est transformée pour laisser place à la Halle ô Grains, une salle plus grande, plus accessible, plus confortable, plus performante. Poumon d'une politique culturelle ambitieuse, le nouvel outil offre aux équipes, artistes et associations un espace de création sans limites...

spectateurs, un espace de vie au nom évocateur. « *Le Coup de théâtre était tout trouvé pour cet espace de convivialité où les usagers pourront "boire un coup" certes, mais surtout échanger avant ou après une représentation,* » explique la responsable.

la Halle ô Grains réserve une surprise aux spectateurs

CHAPEAU L'ARTISTE !

Et des représentations, il y en a ! Depuis sa création il y a 15 ans, la saison culturelle n'a eu de cesse de se développer. Cette année, la programmation sera notamment marquée par les propositions rendues possibles par les nouvelles dimensions de la scène de la Halle ô Grains. *Machine de cirque*, programmé le 10

décembre, n'aurait pu l'être sans une hauteur sous perche doublée. *Mon toit du monde*, proposé le 5 janvier, est une création exigeante en terme d'effets et de machinerie. Quant aux *Fables d'Offenbach*, jouées le 2 février, elles réunissent sur scène les 40 musiciens de l'orchestre de l'Opéra de Rouen Normandie. La nouvelle Halle ô Grains, avec son installation technique plus importante et plus performante, permet ainsi des spectacles toujours plus variés, et techniquement complexes.

GRAINE DE MOTS

Autre temps fort qui s'appuiera sur ce nouvel outil, le festival Graine de

Mots revient du 21 janvier au 8 février. Une vingtaine de spectacles autour de la parole vivante, la parole qui ose, qui interpelle, questionne, raconte... Avec des têtes d'affiche comme le comédien Francis Huster ou le chanteur Christophe, la 9^e édition du festival des arts de la parole fait la part belle à la création, développe toujours plus de rencontres et continue de s'exporter. Car si la Halle ô Grains constitue le point d'ancrage de la saison culturelle à Bayeux, cette dernière poursuivra son chemin hors les murs, avec des propositions à la médiathèque intercommunale Les 7 lieux, à l'Espace d'art actuel Le Radar, dans les centres socio-culturels Saint-Jean et Argouges... Une fois n'est pas coutume, soyez curieux, Ô Bayeusains ! ▲



David Lemaesquier
Maire-adjoint en charge
de l'action culturelle
et de la vie associative

le mot de...

« *Un public fidèle, une équipe dynamique, une saison culturelle en constante évolution... Il ne manquait plus à Bayeux qu'un outil à la hauteur de notre ambition culturelle. La Halle ô Grains, avec toutes les propositions qu'elle permet d'imaginer, avec tous les moments uniques qu'elle promet, offre à tous - habitants, associations, compagnies - un formidable lieu de vie et de création.* »

UNE ŒUVRE UNIQUE

Inaugurée le 5 décembre dernier, la nouvelle Halle ô Grains se dévoile comme une véritable pièce de théâtre. Dès l'introduction, les grandes lignes sont posées : la modernité a investi le lieu historique. Sur l'écran d'accueil défilent les dates de la saison culturelle, comme un appel alléchant à découvrir son contenu. De part et d'autre, les entrées pair et impair permettent

d'accéder aux gradins et aux fauteuils. Dans leur habit de velours d'un rouge profond, ils sont nombreux : 402 pour être précis, contre 325 précédemment. Organisés en rangs au dénivelé progressif, ils offrent un confort de vision optimal. Et comme des figurants autour d'un rôle principal, ils révèlent devant eux le clou du spectacle : une scène, LA scène ! Longueur : 18 mètres. Profondeur : 13 mètres. Hauteur sous

perche : 9 mètres contre 4,50 auparavant. « *Des dimensions qui font d'elle une des scènes importantes du département et de la région, et qui offrent aux équipes de nouvelles possibilités pour la programmation de la saison,* » explique Adeline Flambard, directrice du service action culturelle. Et parce qu'une œuvre ne serait pas complète sans son « Coup de théâtre », la Halle ô Grains réserve une surprise aux

en bref

→ Cercle des spectateurs

La ville, aux côtés du Département et de la Région, soutient depuis de nombreuses années la création via l'accueil de compagnies en résidence. En 2019/2020, sept spectacles seront ainsi développés dans les salles bayeusaines. Pour permettre aux habitants de rencontrer les artistes, de comprendre comment naît un spectacle, la ville a créé le *Cercle des spectateurs*, un dispositif qui permet aux inscrits d'assister aux résidences, de rencontrer les comédiens, d'échanger avec eux. Des moments privilégiés à ne pas manquer !

→ La culture pour tous

Accessible aux personnes à mobilité réduite, la Halle ô Grains est également équipée pour l'accueil des personnes en situation de handicap auditif. Ces dernières peuvent emprunter des casques, disponibles à l'accueil, ou régler leur appareil auditif sur la boucle magnétique de la salle. Cette installation permet aux personnes malentendantes de percevoir clairement les sons des spectacles.

↓ ABONNEZ-VOUS !

En dix ans, le nombre d'abonnements pour la saison culturelle a triplé ! Et depuis cette année, il est possible de s'abonner en ligne. Ce récent service est complété par un nouveau site internet entièrement dédié à la saison culturelle.

Rendez-vous sur halleograins.bayeux.fr



1 Portraits à la campagne



2 Paysage à Argenteuil



MUSÉES

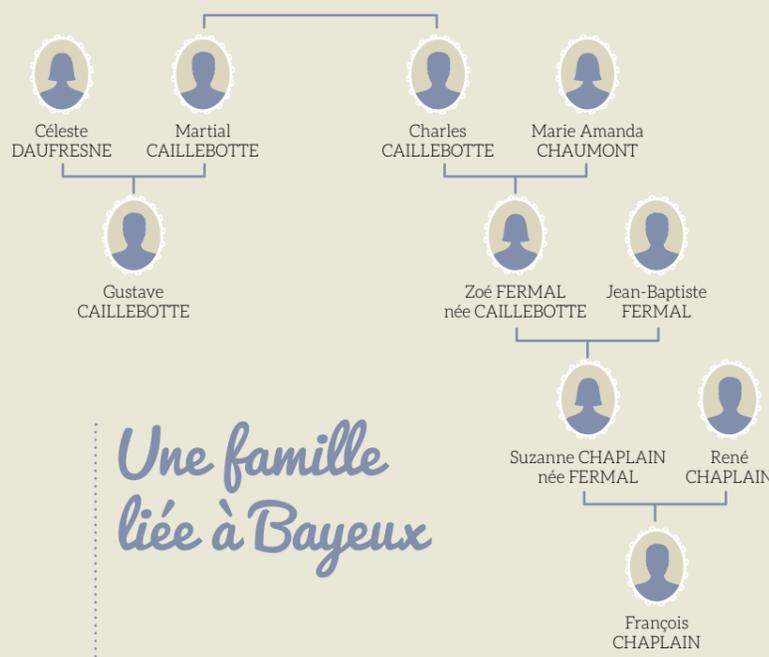
UN SECOND CAILLEBOTTE FAIT SON ENTRÉE AU MAHB

C'est un événement peu ordinaire qui se profile au MAHB. En janvier, lors de sa fermeture hivernale, le musée bayeusain va réceptionner une toute nouvelle œuvre, affectée au Musée d'Orsay et mise en dépôt à Bayeux. La peinture *Paysage à Argenteuil* de Gustave Caillebotte va ainsi rejoindre *Portraits à la campagne*, l'incontournable huile sur toile de l'artiste impressionniste.

DEUX VIEILLES AMIES RÉUNIES

Respectivement réalisées en 1876 et 1889 par Gustave Caillebotte, les œuvres *Portraits à la campagne* et *Paysage à Argenteuil* n'avaient pas été réunies depuis 1947, lorsqu'elles étaient encore toutes deux propriété de la famille de Zoé Fermal, Bayeusaine, proche cousine du peintre et heureuse destinataire des deux toiles. À cette époque, Suzanne Chaplain,

filles de Zoé Fermal, respecte les dernières volontés de sa mère et offre à la ville de Bayeux *Portraits à la campagne*. Près de cinquante ans plus tard, en 1995, c'est au tour du petit-fils de Zoé Fermal, François Chaplain, de faire un beau cadeau à la ville : il souhaite en effet, par procédure de dation, que l'œuvre *Paysage à Argenteuil* rejoigne sa chère voisine *Portraits à la campagne*. Signe d'un lien sincère entre la ville et la famille, les relations



se construisent, se poursuivent et aboutissent en 2016 à une exposition inédite présentée au sein du MAHB : *Caillebotte, portrait intime d'une famille normande* revient justement sur les liens qui unissent la famille du peintre à la cité médiévale. Ils remontent au XIX^e siècle, lorsque Charles Caillebotte, oncle de Gustave, épouse Marie Amanda Chaumont, originaire de Bayeux. Ensemble, ils auront quatre enfants dont Zoé, avec qui ils viendront vivre à Bayeux alors qu'elle n'a que 11 ans. Gustave Caillebotte offrira à Zoé *Portraits à la campagne* lors de son mariage avec Jean-Baptiste Fermal, en 1887 à Bayeux. Il lui offrira ultérieurement d'autres toiles dont *Paysage à Argenteuil*.

LE DON PAR NATURE

À sa mort en 1894, Gustave Caillebotte lègue à l'État sa collection impressionniste, composée notamment de peintures de Monet, Pissarro, Degas, Renoir, Sisley, Manet et Cézanne. Seules 40 œuvres entrent dans les collections publiques : elles constituent aujourd'hui le cœur des collections du Musée d'Orsay, ainsi référence de cette période picturale. Comme un prolongement de sa bienfaisance, Zoé

Fermal et François Chaplain ont souhaité permettre au plus grand nombre de profiter de *Portraits à la campagne* et aujourd'hui de *Paysage à Argenteuil*, par l'intermédiaire des musées. Après validation de la dation, c'est tout naturellement que l'État a affecté ce tableau au Musée d'Orsay. La ville de Bayeux en a sollicité le dépôt, afin qu'il soit - conformément à la volonté de François Chaplain - exposé aux côtés de *Portraits à la campagne*. Visible depuis le 15 octobre au musée parisien, l'œuvre rejoindra Bayeux en janvier 2020, et pourra être admirée dès la réouverture du musée le 1^{er} février. Des visites guidées et médiations seront proposées ; ne ratez pas l'événement ! ▲

Le saviez-vous ?

La dation en paiement, c'est quoi ?

La dation par paiement est une procédure de paiement des droits de successions en œuvre d'art instituée par la loi n°68-1251 du 31 décembre 1968, pour favoriser la conservation du patrimoine artistique national. La dation constitue un mode exceptionnel de paiement en nature de certains impôts. Le texte de la loi stipule que « tout héritier donataire ou légataire peut acquitter les droits de succession pour la remise d'œuvres d'art, de livres, d'objets de collection ou de documents de haute valeur artistique ou historique ».

Un peu d'histoire...

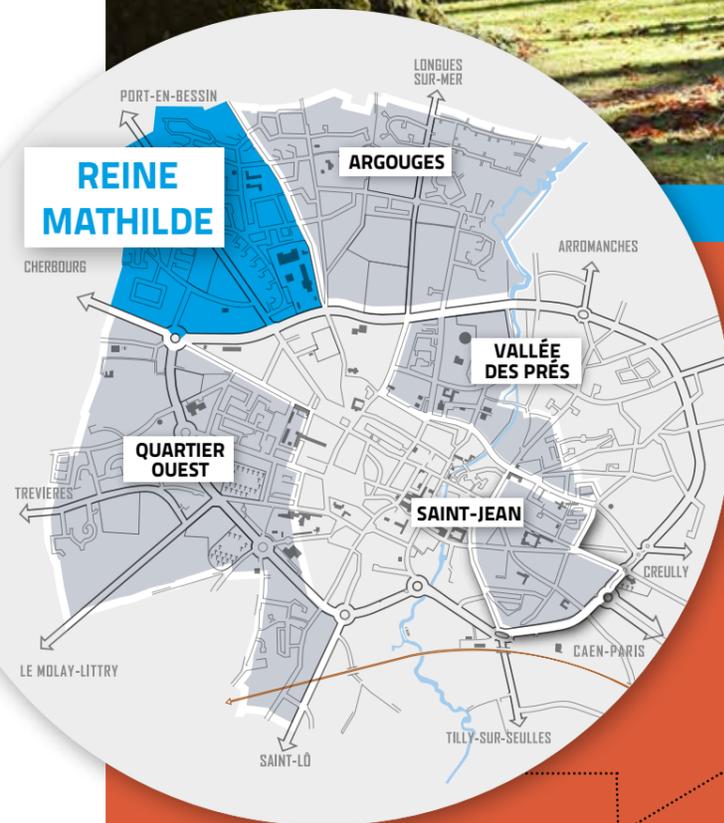
- 1876**
Le peintre impressionniste Gustave Caillebotte réalise l'huile sur toile *Portraits à la campagne* (photo 1).
- 1887**
Mariage de Zoé Caillebotte avec Jean-Baptiste Fermal à Bayeux. Gustave Caillebotte, témoin, lui offre *Portraits à la campagne*.
- 1889**
Gustave Caillebotte peint *Paysage à Argenteuil* (photo 2). Cela fait deux ans qu'il est installé au Petit-Gennevilliers, en face d'Argenteuil dont on aperçoit l'église en arrière-plan.
- 1894**
Gustave Caillebotte décède à l'âge de 45 ans.
- 1947**
Suzanne Chaplain, fille de Zoé Fermal, respecte les dernières volontés de sa mère et remet au Musée Baron Gérard de Bayeux *Portraits à la campagne*.
- Début des années 90**
Très attaché à la ville de sa grand-mère, François Chaplain s'installe à Bayeux pour y vivre sa retraite. Il sera membre d'honneur et administrateur de l'Association des Donateurs et Amis du Musée Baron Gérard.
- 1995**
François Chaplain adresse au conservateur du Musée Baron Gérard un courrier dans lequel il exprime le souhait de voir l'œuvre *Paysage à Argenteuil* intégrer la collection du musée auprès de *Portraits à la campagne*, grâce à une procédure de dation.
- Avril-septembre 2016**
En lien étroit avec François Chaplain, le MAHB réalise et présente l'exposition *Caillebotte, portrait intime d'une famille normande* dont le fil conducteur est l'huile sur toile *Portraits à la campagne*.
- Novembre 2016**
Décès de François Chaplain. Conformément aux intentions exprimées dans son testament, une procédure de dation de l'œuvre *Paysage à Argenteuil* au profit de l'État est lancée « à condition que [le] tableau soit mis en dépôt au Musée Baron Gérard à Bayeux où se trouve déjà une toile du même peintre, offerte par [ses] parents à la ville ».
- Décembre 2018**
L'État valide la dation.
- Été 2019**
Le tableau est affecté au Musée d'Orsay.
- Janvier 2020**
Dépôt du tableau au MAHB.

« On ne parle pas de prêt, qui correspond à une période très courte, mais bien de dépôt. C'est une chance inouïe pour Bayeux, le MAHB et tous les Bayeusains d'avoir ainsi accès, en province, à un tel chef-d'œuvre. L'œuvre de Gustave Caillebotte apparaît peu dans les collections publiques car elle a demeuré au sein de la famille. Ce dépôt - rendu possible par l'intervention de Claude Godefroy, exécuteur testamentaire de François Chaplain - est d'autant plus précieux. »



le mot de...

Loïc Jamin
Maire-adjoint en charge du tourisme, des musées, de la promotion de la ville et de la valorisation du patrimoine



TRAVAUX - DOSSIER SPÉCIAL #5

QUARTIER REINE MATHILDE, ENTRE SPORTS ET NATURE

Après Argouges, Saint-Jean, le quartier Ouest et celui de la Vallée des Prés, la dernière étape de notre fil rouge au cœur des quartiers bayeusains nous emmène au nord, dans le secteur Reine Mathilde. Une zone très verte, où se conjuguent nature, sport et vie quotidienne.

POUMON DE BAYEUX

Délimité à l'est par la rue Baron Gérard et au sud par le boulevard Eindhoven, le quartier Reine Mathilde est traversé de part et d'autre par la rue de Port-en-Bessin. Autour de cette artère principale s'organisent les zones résidentielles qui caractérisent le secteur. Au cœur, le jardin botanique : un lieu paisible où l'on vient marcher, courir, jouer, prendre une pause nature à quelques pas du centre-ville. Depuis sa création en 1859, ce jardin de 2,6 hectares, avec ses nombreuses essences - et notamment son incroyable hêtre pleureur, labellisé arbre remarquable de France - est considéré comme l'un des plus beaux parcs paysagers de la région. Et ce ne sont pas les abeilles des dix ruches qui y ont été récemment installées qui diront le contraire : pour leur première saison, les ouvrières ont produit 80 kilos de miel ! Maillons essentiels d'un écosystème durable, ces dernières participent à la pollinisation et favorisent la biodiversité, deux des objectifs fixés par la convention Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) dont la ville est signataire aux côtés de Bayeux Intercom et du Ministère de l'Environnement.

LE RENDEZ-VOUS DES SPORTIFS

Relié au jardin botanique par une passerelle, le complexe Henry Jeanne est le point de rendez-vous des spor-

tifs : football, athlétisme, course à pied, tennis, fitness... Les pratiques sont aussi variées que les infrastructures qui caractérisent le quartier. Le stade d'honneur est apprécié par la ligue de football qui y envoie en entraînement les joueurs du Stade Malherbe de Caen et même - en novembre 2018 - les Bleuets, espoirs du football français. À proximité immédiate, le nouveau Pôle tennistique, avec ses trois courts couverts, et l'aire de fitness/street workout repensée complètent l'offre. Quant aux cyclistes, ils peuvent emprunter les pistes et bandes cyclables développées dans le secteur : boulevard Eindhoven, rue Baron Gérard, rue de Port-en-Bessin (reliée à la voie verte départementale), avenue Jacques Prévert, rue du Chemin Vert et allée du jardin botanique. Cette dernière est particulièrement mise en valeur à la tombée de la nuit, avec un éclairage repensé.

UN QUOTIDIEN FACILITÉ

Outre les pistes et bandes cyclables, la ville intervient aussi régulièrement sur l'éclairage et la voirie du quartier. Les abords du jardin botanique et de l'école Reine Mathilde ont été particulièrement ciblés, avec notamment des travaux de sécurisation autour de l'établissement scolaire. Au printemps prochain, les squares vont à leur tour faire l'objet de travaux : réfection des trottoirs, reprise des enrobés, aménagement paysager...

Les squares Arlette, Harold, Odon de Conteville, Robert de Mortain, Guy de Ponthieu et Vital sont concernés, pour un montant total de 50 000 € TTC. Un peu plus haut, les rues Reine Edith et Pierre Corneille vont également se refaire une beauté. Et c'est encore plus au nord que seront donnés en février les premiers coups de pelle pour l'aménagement de l'Orée des champs. Situé entre la rue de Port-en-Bessin et la rue Baron Gérard, ce nouveau lotissement offrira 73 logements. Les premières parcelles seront vendues au premier semestre 2020.



Jean Lepaulmier
Maire-adjoint
en charge des travaux,
de la voirie
et des bâtiments

le mot de...

« Qu'il s'agisse d'Argouges, de Saint-Jean, de la Vallée des Prés ou des quartiers Ouest et Reine Mathilde, nous intervenons dans toute la ville en fonction des besoins des habitants. L'implantation d'équipements structurants pour le territoire a été suivie d'aménagements multiples comme la voirie, les lumières, le paysager... Dans les mois à venir, le quartier Reine Mathilde va notamment faire l'objet d'interventions sur la voirie ; un investissement nécessaire pour garantir la sécurité et la qualité de vie de manière pérenne. »



ÉVÉNEMENT

En décembre, Bayeux fête Noël !

En attendant Noël, l'association des commerçants Bayeux Shopping, l'office de tourisme intercommunal et la ville de Bayeux s'associent et offrent un mois de décembre féérique !

En centre-ville, de nombreuses animations seront proposées : illuminations, jeux concours, manège, atelier maquillage, balades en calèche, visites du Père Noël, sans oublier le traditionnel Marché de Noël qui prendra place sur le parvis de l'Hôtel de Ville les 13, 14, 15 et les 20, 21, 22 décembre.

Le vendredi 20 décembre, pour fêter les vacances et les fêtes de fin d'année, le service des sports de la ville proposera aux petits et grands de se réunir autour d'une course familiale qui fait le plein de bonne humeur : les Galopades de Noël. Une course déguisée sans classement, ni chrono, juste pour le plaisir de se retrouver ensemble. Rendez-vous à partir de 19h30, place de la Liberté !

Les Bayeusains et visiteurs pourront également profiter des vacances pour découvrir ou redécouvrir « La Cathédrale de Guillaume » qui mettra une nouvelle fois la Tapisserie de Bayeux en lumière

grâce à un show exceptionnel. Un voyage historique unique au cours duquel l'œuvre millénaire retrouve son écrin d'origine au travers des nouvelles technologies. Un spectacle gratuit proposé tous les samedis du 30 novembre au 21 décembre puis tous les jours du 22 décembre au 4 janvier (sauf 24 et 25 décembre, 31 décembre et 1^{er} janvier). En parallèle, l'exposition événement de la Tapisserie Game of Thrones accueillera ses derniers visiteurs : ouverte depuis le 13 septembre dernier, elle se terminera le 31 décembre. Mais en attendant et afin de permettre aux retardataires de plonger dans l'univers de la série de tous les records, l'exposition sera exceptionnellement ouverte le lundi 23 et mardi 24 décembre puis du 26 au 31 décembre, de 11h à 18h.

Enfin, pour permettre à chacun d'effectuer ses achats en toute sérénité et de profiter des nombreuses animations, le stationnement sera offert en centre-ville les samedis 7, 14 et 21 décembre. De quoi profiter des fêtes de fin d'année à Bayeux.

PLUS D'INFOS
bayeux.fr
bayeux-bessin-tourisme.com

EXPOSITION

Esprits d'ateliers : les arts plastiques à l'honneur



Afin de valoriser les arts plastiques, associations, écoles municipales, lycéens et artistes de Bayeux et Bayeux Intercom se réunissent et organisent pour la première fois une exposition collective autour de leurs disciplines. Un groupe de travail a été mis en place dès 2019 pour préparer cette exposition inédite qui présentera les créations de plus de 180 artistes plasticiens du samedi 25 janvier au dimanche 16 février 2020 à l'Hôtel du Doyen à Bayeux. À ne pas manquer !

PRATIQUE

Du samedi 25 janvier
au dimanche 16 février 2020
Tous les jours de 14h à 18h30
Hôtel du Doyen, rue Lambert-Leforestier
Entrée libre
Plus d'infos : bayeux.fr

RECENSEMENT

Le test sur les logements individuels reconduit à Bayeux en 2020



La ville de Bayeux a de nouveau été sélectionnée par l'INSEE pour mettre en œuvre un test à grande échelle pour le recensement. Du 26 janvier au 22 février 2020, les habitants des logements individuels figurant dans les 8 % à recenser seront sollicités pour le faire par internet. Grâce à la distribution d'un document leur communiquant leur code d'accès, les Bayeusains concernés pourront procéder au recensement de manière autonome sur le site le-recensement-et-moi.fr en lieu et place de la visite d'un agent à domicile. Cette méthode, déjà expérimentée en 2018 et 2019 dans quelques communes de France, a fait ses preuves : 30 à 50 % des personnes recensées avaient répondu spontanément sur internet, 60 % à Bayeux.

À noter : le recensement est obligatoire. En cas d'absence planifiée pendant la période de recensement, il est indispensable de contacter le service accueil population pour savoir si votre adresse figure sur la liste des logements prévus au recensement.

RENSEIGNEMENTS

Mairie de Bayeux, service accueil population
12 bis rue Laitière
Le lundi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
Le samedi de 8h30 à 12h
02 31 51 60 60
population@mairie-bayeux.fr

MUNICIPALES 2020

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales !

Pour pouvoir voter aux élections municipales programmées les 15 et 22 mars prochain, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales de votre commune. En 2020, la date limite d'inscription sur ces listes est fixée au vendredi 7 février.



Dans quels cas devez-vous procéder à votre inscription ?

- › Vous venez d'emménager
- › Vous avez changé d'adresse sur votre commune
- › Vous avez changé d'état civil (mariage, divorce)
- › Vous êtes majeur au regard de la loi française et citoyen de la communauté européenne
- › Vous serez majeur avant le 1^{er} tour ou entre les deux tours

Pour procéder à votre inscription sur les listes électorales de Bayeux, rendez-vous sur service-public.fr ou à l'accueil de la mairie, 12 bis rue Laitière, le lundi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, le samedi de 8h30 à 12h. Vous pouvez également vous inscrire par correspondance (pièces obligatoires à envoyer par courrier ou à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie : liste disponible sur bayeux.fr).

En cas d'absence ou s'il vous est impossible de vous déplacer le jour du scrutin, pensez au vote par procuration ! Vous pourrez alors vous faire représenter par un autre électeur de la commune. La démarche est à effectuer auprès de la gendarmerie de Bayeux ou du tribunal d'instance de Caen.



AGENDA

CONSEILS MUNICIPAUX

18 décembre, 5 février et 4 mars
Bayeux Intercom, place Gauquelin-Despallières
(salle des assemblées). Les séances sont publiques.

LA CATHÉDRALE DE GUILLAUME

Du 30 novembre au 4 janvier

MARCHÉ DE NOËL

Les 13, 14, 15 et 20, 21, 22 décembre

LES GALOPADES DE NOËL

Vendredi 20 décembre

GRAINE DE MOTS

Du 21 janvier au 8 février

36^{es} FOULÉES DE BAYEUX

Dimanche 29 mars

à noter



Infos pratiques, permanences,
agenda, démarches en ligne...
**Retrouvez toutes les infos sur
bayeux.fr**



CITOYENNETÉ

Une jeune irlandaise à Bayeux

Dans le cadre du Corps européen de solidarité (anciennement connu sous le nom de Service volontaire européen), la ville de Bayeux accueille Kate O'Brien, une jeune irlandaise de 23 ans. L'objectif de ce programme : offrir aux jeunes européens de 17 à 30 ans une expérience non rémunérée à l'étranger, durant laquelle ils s'investissent au sein d'un organisme public. Déjà passée par Bordeaux en tant que jeune fille au pair, Kate recherchait un projet en France, pays qu'elle affectionne tout particulièrement... Notamment pour sa gastronomie ! L'un de ses objectifs est de perfectionner son français pour pouvoir ensuite intégrer le collège de l'Europe à Bruges, spécialisé dans les relations européennes. Durant son séjour de 10 mois à Bayeux, Kate apportera une touche irlandaise aux animations proposées par la ville. Elle ira également à la rencontre des jeunes Bayeusains afin de leur présenter toutes les possibilités de mobilité offertes en Europe. Elle s'investira tout particulièrement dans la préparation de la Semaine de l'Europe dont la 3^e édition se déroulera en mai 2020. Arrivée début octobre, Kate restera à Bayeux jusqu'au 31 juillet 2020. Enjoy !

expression de la

MAJORITÉ

LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ : Patrick Gomont, Arnaud Tanquerel, Christine Delecroix, Lydie Poulet, Loïc Jamin, Chantal Rovarc'h, Jean-Marc Delorme, Céline Cadet, David Lemaesquier, Jean Lepaulmier, Jacques Lechevallier, Carine Bion-Hetet, Philippe Bouillon, Justin Briane, Béatrice Coste, Patrick Crevel, Hugo Guillochin, Jean-Luc Hamon, Françoise Jean-Pierre, Nathalie Lafont, Philippe Lauhé, Joëlle Leberuyer, Adélaïde Lievens, Jean-Marie Mauduech, Michèle Mouchel, François-Noël Patry, Monique Periaux, Marie-Madeleine Thomas.

Afin de respecter l'esprit de la loi sur la communication en période électorale, les élus de la majorité ne souhaitent pas faire usage de leur espace d'expression politique.

Ils vous souhaitent très simplement de bonnes fêtes et une excellente année 2020.

expression de la

MINORITÉ

BAYEUX C'EST VOUS : Jean-Marie Séronie, Stéphane Guillot, Yves Litzellmann, Christelle Basley.

L'écologie moteur d'une vraie politique municipale.

« Nous avons rajouté une couche verte à notre politique », « grâce aux éclairages LED nous économisons » lit-on dans les communications récentes de la municipalité.

NON ! Pour nous l'écologie ne se résume pas à une optimisation gestionnaire, des logos ou une double page dans le bulletin municipal. Elle doit être le moteur de la politique municipale.

Nous proposons trois priorités :

Développement des mobilités piéton et vélo : La rue principale ne doit plus être

un axe de transit, nous proposons d'expérimenter sa piétonisation associée à une navette électrique gratuite. Un plan vélo (adapté à un cœur de ville ancien) doit être déployé avec voies et carrefours aménagés.

Sobriété énergétique : pour augmenter l'efficacité des bâtiments la ville doit investir dans ses édifices et inciter les propriétaires privés. Nous devons réduire les éclairages publics. Enfin un bassin extérieur chauffé toute l'année à la piscine est une aberration écologique, l'argument du chauffage au bois ne

saurait être pertinent quand on raisonne bilan carbone.

Ilots de fraîcheur en cœur de ville : avec le réchauffement, les arbres seront le bien-être de nos enfants demain. Nous devons donc développer des plantations groupées sur nos places : Lombarderie, St Patrice, Pommès, Gauquelin Despallières, Dorchester, R Wace... et le long de certains grands axes : Vallée des prés, Lubbecke, Clémenceau... **Et surtout plus aucun arbre ne doit être coupé à Bayeux** (sauf sécurité).

BAYEUX BLEU MARINE : Serge Michélini.

Au comité de censure, des chochotes de la bien-pensance, du politiquement correct, de la tolérance(1) du journalitarisme aux ordres de la dominance mondialiste, aux trafiquants d'âmes.

chers lecteurs. j'imagine quelle fut votre déception lorsque dans le bulletin municipal vous n'avez pu me lire comme à l'accoutumée. L'esprit bien pensant du comité de lecture de cette revue me fait l'honneur d'être le dépositaire local de la pensée zémourienne, je fus censuré en tant que tel et mon texte rejeté. Le délit d'opinion existe bien je l'ai rencontré. (André Frossard pardonne mon

emprunt.) Que faire ? parler de la pluie et du beau temps sujet qui à priori porte peu à polémique. en revanche quand il s'agit de la pluie tel quelle c'est manifestée à Rouen par une nuit d'automne tout «embaumée» de lubrizol pour qui ne pense pas que le réel n'a pas eu lieu et qui n'a pas renoncé à la raison il y a tout lieu d'être inquiet de la direction dans laquelle va le monde et de la façon dont la réalité est retranscrite aux

Français. Ayant épuisé l'espace restreint d'expression qui m'est accordé avant l'éventuel censure, passez de bonnes fêtes de fin d'année sans oublier que Noël n'est pas la fête à neuneu mais la fête de la natalité.

def(1) reniement de soi-même pour l'acceptation de l'autre. aptitude inconsciente à supporter le nuisible, l'agressif et le danger.

GABIN DORBEC
IL A TOUT
D'UN GRAND

À 12 ans, Gabin Dorbec est déjà très investi pour sa ville. Élu depuis deux ans au Conseil Municipal Enfance Jeunesse, le Bayeusain met du cœur à l'ouvrage et compte bien poursuivre sa jeune carrière politique au-delà des frontières du Bessin... Rencontre.

« Quand on s'engage, il faut aller jusqu'au bout, sinon ça ne sert à rien »



Samedi 19 octobre 2019
Les membres du CMEJ et les Conquist'ados lors de la clean walk qu'ils ont organisée.

Arrivé à Bayeux à l'âge de 7 ans, Gabin Dorbec s'est tout de suite plu dans la cité médiévale. Alors qu'il est en CM1 à l'école Saint-Joseph, il découvre l'existence du Conseil Municipal Enfance Jeunesse (CMEJ) grâce à l'intervention dans sa classe de l'animateur qui encadre les petits élus au sein du 3 DIX-HUIT. Le jeune garçon, désireux de participer à des actions au sein de sa ville, candidate. Il mène alors sa première campagne électorale auprès de ses camarades qui donneront finalement leurs voix à ses adversaires. Ce ne sera pas pour cette fois. Qu'à cela ne tienne ! Gabin se propose de nouveau l'année suivante : il axe sa seconde campagne autour de l'écologie - un sujet qui lui tient particulièrement à cœur - participe aux débats et assiste au dépouillement. Victoire ! En décembre 2017, à 10 ans, Gabin intègre avec 16 autres enfants, et pour un mandat d'un an, le CMEJ.

À l'instar de leurs aînés, les « petits élus » se réunissent en bureau municipal tous les

15 jours. « Au début, nous étions timides, personne n'osait prendre la parole. De semaine en semaine, nous nous sommes habitués les uns aux autres et nous avons pris de l'assurance, » se souvient-il. Un sentiment partagé par l'équipe encadrante qui voit les enfants évoluer, grandir, s'épanouir entre le début et la fin de leur mandat. Après quelques mois, vient alors le temps des premières réalisations. « Les idées fusaient et étaient nombreuses ! Nous avions envie de faire beaucoup mais nous n'avions que peu de temps. Il a donc fallu faire des choix. » Ainsi, en novembre 2018, sont installées des poubelles de tri sélectif au COSEC Saint-Julien. Il s'agit alors de l'une des dernières actions du conseil dont fait partie Gabin, les élections étant organisées chaque année en décembre.

Déçu de quitter ses fonctions, l'élu se souvient qu'il peut, à l'issue de son mandat, devenir membre d'honneur du CMEJ. Pour cela, il

rencontre ses successeurs fraîchement élus, et leur expose ses motivations. Son engouement et ses idées font mouche, et Gabin conserve son siège. Sérieux, assidu, porte-parole, il continue de prendre sa mission très à cœur. « J'essaie d'être présent à toutes les cérémonies ou événements auxquels sont conviés les membres du CMEJ. » De ces deux années au conseil, Gabin retiendra notamment les commémorations liées au 100^e anniversaire de l'Armistice en novembre 2018 et celles du 75^e anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie en juin dernier. « J'étais au Cimetière militaire britannique le 6 juin, j'ai vu le Prince Charles ! » se rappelle-t-il avec excitation. Il gardera également en mémoire les actions menées en faveur de l'environnement, comme cette première clean walk organisée en octobre dernier avec les Conquist'ados.

Alors que les élections du nouveau CMEJ ont eu lieu

début décembre, Gabin s'est déjà positionné pour être de nouveau membre d'honneur ; il s'agira de son troisième et dernier mandat, un élu ne pouvant renouveler sa candidature plus de deux fois. Lorsqu'on lui demande pourquoi il s'investit autant, il répond naturellement que « lorsqu'on s'engage, c'est pour aller jusqu'au bout, sinon ça ne sert à rien ». Et si concernant son futur métier, Gabin n'a pas encore de réponse définie, il affirme en revanche vouloir poursuivre sa jeune carrière politique initiée au CMEJ. « Avec maman, nous avons vu qu'il existe un Conseil Régional des Jeunes en Normandie. Je vais me renseigner et sûrement candidater. Et un jour, peut-être que je serai Maire de Bayeux ! » Aux urnes, citoyens !

*Clean walk : littéralement marche propre, est une action collective de ramassage des déchets, visant à sensibiliser les habitants au respect de la nature.



DU **21 JANV.**
AU **8 FÉV.** 2020

FDM

GRAINE
DE MOTS

9^e ÉDITION

FESTIVAL DES
ARTS DE LA PAROLE



INFOS ET BILLETTERIE

grainedemots.fr • 02 31 92 03 30